

Devis des frais de formation éco-CSE à adresser au trésorier du CSE

UD ou FD CGT de/du _____

Adresse

Code postal et ville

Madame / Monsieur le secrétaire du Comité Social et
Économique

Nom de la société

Adresse

Code postal et ville

À ...[lieu]..., le 00 Janvier 2025

Devis pour la formation économique des membres du Comité Social et Économique

Madame, Monsieur, Cher-e camarade,

Conformément à l'article L. 2315-63 du code du travail, (**Nom et prénom du/des salarié.e.s**) a/ont demandé à suivre un stage de formation économique pour les membres du comité Social et Économique.

Cette formation est organisée par « La formation syndicale CGT¹ » qui est un organisme agréé et se déroulera du (**préciser les dates de début et de fin de stage**) pendant jours.

Vous recevrez une facture à l'issue du stage conformément aux éléments indiqués ci-dessous. Nous vous demandons de nous retourner ce courrier, valant devis, signé avec la mention « bon pour accord » par fax au : _____ ou par courriel : _____ @ _____ ou par courrier postal à l'adresse suivante : _____ (adresse de l'UD ou de la FD organisatrice) _____.

FRAIS PEDAGOGIQUES²³ : 419,40 € x jours x stagiaire(s) = _____, _____ €

FRAIS DE SEJOUR :

◦ REPAS MIDI 20,00 €

20,00 € x repas = _____ €

TOTAL = _____ €

_____, _____ euros x jours x stagiaire(s) = _____, _____ €

FRAIS DE TRANSPORT (s'ils ne sont pas pris en charge par l'entreprise) sur la base du tarif seconde classe SNCF, soit :

constante _____ € + (_____ € x km) = _____, _____ €

PRIX TOTAL : _____, _____ €

Si vous avez besoin d'autres éléments vous pouvez me contacter par téléphone au : _____

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher-e camarade, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signature

Ce courrier est à retourner complété, daté et signé à l'adresse ci-dessus.

Date : ____ / ____ / 2025

Nom et Prénom du secrétaire du Comité d'Entreprise : _____

Mention manuscrite « Bon pour accord » : Signature : _____

¹ N° SIRET 775 678 451 000 60 / CODE APE 9420 Z

² Tarif janv. 2023 – voir fiche E3a (La facturation des frais de la formation), p. 143

³ € dans les grandes villes et les communes de la métropole du Grand Paris, 110 € dans Paris.